

Compte-Rendu Formation Spécialisée du 17/10/2024



L'ordre du jour :

- approbation du procès-verbal de la séance plénière du 17 mai 2024.
- **Points récurrents** : Observations relatives à la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail dans le registre SST, les fiches accidents de travail et maladies professionnelles, le signalement de danger grave et imminent, le tableau de suivi des exercices évacuation (prévention incendie), les rapports de visites effectuées par la commission de visite.
- **Points particuliers** : point d'étape sur le projet immobilier au bâtiment B de la cité administrative de Condé

1°) L'adoption du procès-verbal de la commission : le procès-verbal est adopté

2°) Les points récurrents :

La FS a traité trois fiches adressées à la FS en termes d'hygiène et sécurité dont une qui a été oubliée la dernière fois.

- La première fiche oubliée concerne le SPF-E (service de publicité foncière-enregistrement) qui a signalé un problème avec deux fenêtres qui fermaient mal et laissaient passer des courants d'air, le problème est depuis résolu.
- La deuxième fiche a été émise par la brigade départementale de vérifications au cours de l'été.
Le système de climatisation et chauffage du deuxième étage de Lahitolle ne fonctionne plus. La pompe à chaleur doit être remplacée. Les fortes chaleurs rendent impossibles le travail sous les toits de Lahitolle.

La Direction a sollicité l'administration centrale afin d'avoir les fonds pour remplacer cette machine (SPIB et information de la délégation inter-régionale).

Actuellement les températures sont clémentes mais nos collègues seront bientôt concernées par le froid également.

La CFTC DGFIP du Cher reste vigilante quant au suivi de ce dossier et reste à votre écoute !

Les OS ont demandé que le protocole hygiène et sécurité en cas de fortes chaleurs s'appliquent à ce service tant que la pompe à chaleur n'est pas remplacée (horaires décalées, télétravail, ventilateur, brumisateur...)

Compte-Rendu Formation Spécialisée du 17/10/2024



- La dernière fiche porte sur le Centre des Finances publiques de Vierzon. La végétation autour du CFP devenant très envahissante, il a été demandé à plusieurs reprises que la direction intervienne.
La ville de Vierzon étant propriétaire des terrains autour du Centre pour une large partie, elle a procédé au nettoyage des lieux. Une petite partie reste à nettoyer par la direction locale.

Pour la CFTC DGFIP du Cher, il est important que le nettoyage du terrain soit fait régulièrement afin de prévenir les incivilités de toutes sortes (détritiques organiques, industriels...) et tous les désagréments liés à une végétation abondante (rongeurs, perte de luminosité, risque de sécurité...)

Concernant les exercices incendie, un seul a été réalisé sur le site de Condé depuis la dernière fois, tous les autres sites devraient être concernés par un exercice sauf celui du SIE de Paris à Vierzon réalisé en début d'année 2024.

Depuis la dernière FS, 5 fiches accidents de travail et de trajet ont été signalés, un accident de trajet avec un animal, une altercation entre agents, deux blessures pendant le travail (suite déménagements) et une contusion suite à une chute dans l'enceinte du travail.

La FS a ensuite parlé des conclusions du rapport de la visite du SIE de Paris à Vierzon.

La commission de visite a demandé, selon le dernier rapport de visite de l'ISST :

- le nettoyage des vitres dont celles qui couvrent les couloirs et les puits de lumière au-dessus des bureaux.

La direction nous a indiqué que ce travail doit être réalisé par le propriétaire qui a commencé les travaux sans les finir. Un rappel devra être fait au bailleur.

- le déplacement de la main courante dans l'escalier descendant vers la rue de la Société française.

Le bailleur ne souhaite pas déplacer cette main courante car elle serait aux normes, l'ISST estime que ce n'est pas le cas. Un rappel, sera fait en ce sens au bailleur.

- Les plans d'intervention et d'évacuation ont été installés.

- Une mesure de CO² a été faite suite au rapport de l'ISST de début d'année car l'air frais ne vient que de l'enveloppe intérieure du bâtiment et la VMC rejette l'air vicié dans la grande enveloppe. Certaines mesures sont proches du seuil d'alerte. L'administration a décidé d'acheter de nouveaux appareils pour mesurer le CO².

Compte-Rendu Formation Spécialisée du 17/10/2024



Si les mesures sont trop mauvaises, l'installation de la VMC actuelle pourra être revue (prise de l'air et rejet à l'extérieur et non à l'intérieur du bâtiment).

La CFTC DGFIP du Cher qui avait déjà constaté cette problématique lors de ses visites de services estime qu'il est impératif de faire un point rapide et constructif sur cette situation et d'en informer les agents sur site.

- L'administration va commander des bras articulés pour les écrans mais elle ne pourra pas le faire pour tout le monde dans un premier temps, des luminaires et des repose-pieds seront également commandés.

Si des besoins en termes de fauteuils ou de bureaux se font sentir, il faut contacter l'assistant de prévention pour avoir un rendez-vous avec le médecin du travail qui pourra préconiser ces équipements.

- Les agents du SIE de Paris à Vierzon ont fait part de besoin de casques pour le téléphone, leur souhait concerne les casques sans fil. L'administration est réservée quant à l'utilité par rapport aux nombres d'appels d'un tel équipement.

Le médecin du travail a indiqué que si c'était des casques filaires qui étaient commandés, ils ne seraient pas utilisés, car non voulus par les agents.

Ce serait de l'argent gaspillé.

La CFTC DGFIP du Cher qui privilégie avant tout les conditions de vie au travail des agents, a appuyé l'attribution de ces casques sans fil qui ne serait qu'un plus pour les agents concernés.

Le ressenti du service créé, il y a un peu plus d'un an, a été évoqué en instance. Actuellement, les agents font part d'une certaine lassitude notamment ceux qui sont en mono-tâche. Les remboursements de FCTVA sont en forte augmentation ; plus de 150000 AVISIRS ont été traités par le service (15000 pour le département du Cher) et le management doit s'adapter aux différents agents notamment entre ceux qui étaient déjà formés et ceux à former pour ne pas sur-solliciter les sachants.

La CFTC DGFIP locale, à votre écoute, a transmis l'information à la CFTC DGFIP Paris/Ile de France. Vous pouvez la contacter par mail : emma.rouaiguia.cftc@gmail.com

Compte-Rendu Formation Spécialisée du 17/10/2024



3°) Les points particuliers :

La direction est revenue sur les travaux au bâtiment B de la cité administrative de Condé. Des travaux effectués pour le compte de la direction vont intervenir rapidement au rez de jardin du bâtiment accueillant le SDIF pour permettre le déménagement du dernier étage du bâtiment (peintures, sols, cloisons). Le 19 novembre 2024 au plus tard, le SDIF devra avoir libéré les lieux afin de permettre les travaux pour l'accueil d'un nouveau service. La cage d'escalier en intérieur devra être désamiantée. Un protocole sécuritaire pour les travaux sera mis en place par la Préfecture. Actuellement, aucune notion de temps n'a été indiquée pour la durée des travaux. L'accueil du public du SDIF sera impacté par ces travaux.

Pour la CFTC DGFIP du Cher, il est plus que dommageable que ces travaux interviennent pendant la campagne de la taxe foncière et demande une sécurité optimale quant au désamiantage de la cage d'escalier. Nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires. Aussi, la CFTC souhaite fortement que la charge de travail des TT du SDIF soit proportionnel à leur possibilité d'action en sachant que les agents du SDIF ont besoin de beaucoup de documentation papier, en consultation journalière.

4°) Divers points en instance :

- La direction nous a rappelé que le déménagement de la trésorerie de Bourges Hôpitaux est intervenu en septembre, que le centre des finances publiques de Sancerre a déménagé au rez-de-chaussée du Centre des Finances publiques. La communauté de communes n'est pas installée à cause d'un différent financier.
- Le Centre des finances publiques de Saint Amand Montrond a un problème avec le portail du centre.
- A Baugy, il subsiste un problème d'éclairage du parking des employés.
- A Vierzon, un volet roulant est inopérant, le moteur doit être remplacé, un devis est en cours.
- A la trésorerie de Bourges hôpitaux, il est signalé à l'administration que deux portes posent problème à une personne handicapée (celle de ces toilettes et celle de la cuisine). Elle a des problèmes également avec la porte de la cour, elle demande une télécommande.

L'administration n'en a pas en sa possession, il faudrait que quelqu'un accepte de donner sa télécommande. Les agents demandent une isolation phonique entre la cuisine et le service contigu et l'enlèvement de la cloison installée dans le service dépenses. Les agents signalent des problèmes pour aérer les locaux, car les fenêtres sont difficiles d'accès vu leur installation.

**Pour la CFTC DGFIP du Cher, vos conditions et qualités de vie au travail sont primordiales, Nous porterons et défendrons vos positions.
N'hésitez pas à revenir vers nous !**



Syndicat national CFTC DGFIP

Section Du CHER

Agir pour ne pas subir